

Lettre des membres sortants du CE aux parents de l'école Nouvelle-Querbes à propos de la rentrée 2020 et de ses circonstances exceptionnelles

Les membres sortants du CE ont reçu tout récemment une lettre qui leur a été adressée par un groupe de parents exprimant des inquiétudes à propos des conditions sanitaires dans lesquelles sera effectuée la rentrée des enfants à Querbes cette année. Nous espérons que cette lettre-ci, par laquelle nous tentons de répondre aux questionnements soulevés par ce groupe de parents, saura apaiser certaines inquiétudes, satisfaire le besoin d'une communication transparente et clarifier la marge de manœuvre décisionnelle dont dispose la direction et le CE de l'école quant aux directives de santé publique.

Sachez, avant toute chose, que nous sympathisons avec ce que vous pouvez ressentir lors de cette rentrée extraordinaire. Face à l'inconnu, il est normal de ressentir une certaine anxiété, qui devrait, nous l'espérons, s'estomper une fois la rentrée effectuée (alors que plusieurs questions trouveront naturellement leur réponse dans la nouvelle manière de faire, une fois que chacun se sera familiarisé avec cette « nouvelle école »).

Comme vous pouvez l'imaginer, la direction et le personnel de l'école sont déjà en importante surcharge de travail en raison des circonstances. Ceci dit, il est essentiel de faire confiance à la direction dans sa volonté et sa capacité de mettre en place les mesures pour respecter les directives de la santé publique. Qu'on le veuille ou non, c'est à ce niveau que les décisions se prennent. Il faut d'une certaine manière faire le deuil de « notre école Querbes » (c'est-à-dire de son fonctionnement habituel, avec l'importance de la présence des parents en classe, notamment) pour cette année 2020-2021. Il est évident que notre mode de fonctionnement alternatif ne sera pas au coeur des préoccupations de la Direction de la santé publique lors de ses prises de décision. Pourtant, l'école se doit, comme toutes les autres, de respecter les directives données. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de consultation des parents, ni du CE, à cet égard: l'école n'a pas de pouvoir décisionnel quant aux mesures de santé et de sécurité.

Pour les parents qui se demandent comment soutenir l'équipe-école, nous vous invitons à lire attentivement les directives envoyées au gré des communications écrites afin de faciliter le travail de l'équipe-école; à vous faire rassurant à l'égard des enfants (même lorsqu'on ne l'est pas nécessairement comme parent...) pour qu'ils arrivent le plus sereins possible à l'école afin d'être disposés à apprendre et à jouer; à accepter que l'école ne sera pas telle qu'on l'a rêvée pour cette année; à reconnaître que les souhaits des autres familles ne correspondent pas nécessairement à ceux de votre famille et à comprendre que dans ce contexte, il est préférable pour l'harmonie générale de s'en tenir aux directives de la Santé publique, telles qu'elles évolueront au gré de l'année.

Voici les réponses que nous pouvons donner sur des aspects et enjeux plus précis abordés par la lettre de parents :

SÉCURITÉ SANITAIRE

Ventilation de l'école

L'aération du bâtiment se fera par l'ouverture des fenêtres, comme à la maison.

Port du masque pour tous

Les directives et décisions concernant le port du masque à l'école ne peuvent émaner de la direction, du CÉ ou d'un groupe de parents. Elles relèvent de la Direction de la santé publique et du Ministère de l'Éducation du Québec.

Travail des spécialistes / remplaçants

Ils porteront le masque, comme tous les adultes en présence d'enfants à l'école, et respecteront la distance requise.

Ratio pour le service de garde

Les groupes-classe seront respectés INTÉGRALEMENT au service de garde. Cela veut dire que les enfants seront avec les mêmes autres, à la fois en classe et au service de garde (peu importe le nombre d'enfants composant la classe).

Politique de sécurité pour les enfants de 4e

Dans les classes, peu importe le niveau, les enfants ne sont pas tenu de porter le masque et sont considérés comme dans une même « bulle ». Il n'y a pas plus ou moins de risque et ils seront traités de la même manière, qu'ils soient en 4e, 5e ou 6e année, à l'intérieur de la classe. Par contre, lors des déplacements à l'extérieur du local, les enfants de 5e et 6e porteront le masque, comme l'exige la Santé publique. «Selon les directives de la DSP et du MEQ, les écoles publiques et privées n'ont pas de pouvoirs légaux en matière de santé publique et ne pourraient obliger certains élèves à porter un masque à l'école.»

Maintien des bonnes pratiques dans le temps

Tout le monde compte sur tout le monde pour rester vigilant. Ce sera une belle manière d'aider concrètement, en temps opportun et si les circonstances l'exigent, de vous manifester si vous observez des relâchements. Vous pouvez compter sur nous pour y prêter une oreille attentive si vous venez nous en faire part, à titre de membre du CÉ, afin que nous communiquions vos inquiétudes auprès de la direction, comme c'est notre mandat de le faire.

RÉOUVERTURE DE L'EAU

Pour ce type d'information, il faut demander au secrétariat général du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys. Contrairement à ce que plusieurs pensent, l'école n'a pas été fermée totalement pendant tous ces mois. Plusieurs personnes ont dû la fréquenter. De plus, toutes les années, c'est le travail du concierge, sous la direction de la commission (maintenant point de service) de s'assurer que l'école est en état de recevoir nos enfants lors de la rentrée scolaire. La situation à ce niveau n'est pas différente des autres années.

ÉDUCATION ET SOINS

Cours en plein air

Les enseignants sont responsables du contenu pédagogique et de la manière d'organiser leur classe respective. La suggestion leur sera faite. À eux ensuite de décider comment ils l'intégreront (ou pas) dans leur organisation.

Utilisation des nouveaux fonds

Les montants du MEQ ne sont pas encore arrivés dans les écoles.

Statut particulier de Querbes

Comme nous l'avons mentionné en introduction, il faudra beaucoup de souplesse à tous pour accepter que cette année, l'école Querbes ne sera pas telle que nous la connaissons. Ceci dit, la coéducation et l'implication des parents trouveront encore sa place à travers les nombreux comités au sein desquels chacun (parents, enfants, personnel de l'école) pourra réfléchir aux aménagements nécessaires pour que les diverses activités et le mode de fonctionnement unique de notre école puissent continuer à exister cette année, dans le respect des contraintes sanitaires.

CONGÉ D'ABSENCE

Pour les familles qui souhaitent faire l'école à la maison : il faut s'adresser au MEQ. Et, en effet, il est possible de perdre sa place, car nous sommes une école de territoire.

Par ailleurs, pour les familles qui ne font pas de demande d'école à la maison, il n'y a jamais eu de politique de faire perdre une place à un enfant en raison de trop nombreuses absences à l'école. Si vous jugez que votre enfant peut s'absenter plus souvent parce qu'il est malade, fatigué ou indisposé, il le peut.

ÉCLOSION – FERMETURE

Toutes les réponses à vos questions se trouvent sur le site de l'école (onglet COVID) et dans les lettres qui vous ont été envoyées.

RÔLE DE LA DIRECTION ET DU CÉ

Nous souhaitons souligner de nouveau qu'il n'y a pas de marge de manœuvre du côté de l'école quant aux mesures sanitaires. En effet, il est demandé à l'école de suivre les directives du Ministère élaborées en collaboration avec la Santé publique. C'est cette dernière qui a l'autorité de déterminer ce qui est à mettre en place pour minimiser les risques de propagation du virus. En ce qui concerne le rôle du CÉ dans de telles circonstances, il est limité. C'est la direction, en collaboration avec le Centre de services scolaire qui est responsable d'appliquer les mesures sanitaires et de faire respecter les règles liées au plan de la rentrée du Ministère, en collaboration avec les différents services du Centre de services scolaire. Le rôle du CÉ peut être de s'assurer de la compréhension commune de tous les parents et de leur collaboration. Nous espérons donc que cette lettre vous aura permis de mieux comprendre la situation et le rôle de chacun.

En conclusion, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale de la rentrée (qui aura lieu le 16 septembre prochain). Cette assemblée sera l'occasion d'amorcer la réflexion sur les formes nouvelles que pourra et devra prendre la coéducation dans les circonstances. Cette réflexion pourra se faire, notamment, au sein des divers comités qui se formeront pour faire perdurer le fonctionnement spécifique de notre école, ce milieu d'apprentissage et de vie unique auquel nous tenons tant. Il est certain que cette année 2020-2021 demandera à tous des réserves inédites d'adaptation et de collaboration.